

Communiqué de Presse

Cherbourg, le 24/01/2020

Projet d'un nouveau parc éolien au large de la Normandie : On ne connaît pas l'impact de telles infrastructures, les métiers de la pêche menacés...

La pêche génère aujourd'hui près de 8000 emplois et un Chiffre d'Affaire de 186 Millions d'euros sur l'année 2019 à la première vente sur le territoire Normand. C'est la deuxième région de pêche en France et le projet d'ouverture d'un nouveau parc éolien pose question sur la pérennité des métiers de la pêche. Les retours d'expérience quant à l'impact sur la biodiversité ne sont pas suffisants et s'il s'avère que l'incidence est réelle, les conséquences pour le monde de la pêche seraient catastrophiques...

Quelques chiffres importants : La Normandie compte 531 navires actifs ; 2641 marins et 5282 emplois à terre (voir carte « La pêche professionnelle embarquée en Normandie »). Les métiers de la pêche génèrent un Chiffre d'Affaire annuel de 186 Millions d'euros réparti de manière diffuse sur l'ensemble du territoire assurant une activité durable tout au long de l'année.

Les plus de 600 entreprises de pêche normande sont autant de lieux de décision de proximité. Nous notons que les deux grandes entreprises normandes de réalisation d'éolienne ne sont plus sous pavillon national.

Ces 600 entreprises de pêche constituent un tissu socioéconomique robuste. Si 50% de notre filière devait disparaître, il resterait néanmoins plus de 300 entreprises. Le nombre d'emploi et d'entreprises sont très importants et participent au développement local.

Le Comité Régional des Pêches et des élevages marins de Normandie n'est pas contre l'industrie éolienne, ni la transition énergétique. Le CRP se réjouit même que l'emploi se développe, notamment au Havre ainsi qu'à Cherbourg où LM Wind Power a déjà un plan de charge pour les cinq prochaines années à venir en ayant remporté deux contrats à l'export.

Aujourd'hui, le CRPMEM de Normandie manque de retour sur expérience concernant ces sujets. Mettre en place un nouveau parc éolien de 1GW sans connaître les effets sur la biodiversité et la possibilité de pêche au sein des parcs en condition réelle fait courir un risque non-négligeable au monde de la pêche.

Si des impacts sur la biodiversité et sur le plan socioéconomique sont avérés, alors le monde de la pêche serait bousculé et les conséquences sur les emplois, l'économie locale et même nationale seraient sans précédent.

Contact :

Hugo Lehuby, **Chargé de Communication** au Comité Régional des Pêches et des élevages marins de Normandie.

07.57.44.68.84

Hugo.lehuby@comite-peches-normandie.fr

La pêche professionnelle embarquée en Normandie

